

Image not found or type unknown



Demarches pour une demande de confusion des peines?

Par **amanddam**, le **08/01/2010** à **15:44**

Bonjour,rrnrnMon mari est incarcéré depuis le 19 octobre 2009 pour 4 condamnations pour des faits de violence sous alcool, en tout, il doit faire 13 mois, sa peine la plus importante est de 6 mois, ensuite, deux peines de 3 mois et une d'1 mois.rnrnPensez vous qu'il soit possible qu'il fasse une demande de confusion des peines sachant qu'il est considéré comme récidiviste? rnrnSi oui, quelles sont les démarches à faire? rnrnSi non, que peut il demander d'autre pour sortir plus vite de là bas et rejoindre ses enfants?rnrnMerci d'avance pour vos réponses qui me seront d'un grand soutien!rnrnBonne année 2010